



HAL
open science

L'Hôpital Sainte-Croix à Lyon : un quatrième fossé...

Bernard Mandy, Michèle Monin, Sophie Krausz

► **To cite this version:**

Bernard Mandy, Michèle Monin, Sophie Krausz. L'Hôpital Sainte-Croix à Lyon : un quatrième fossé.... Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, 1990, 47, pp.79-96. 10.3406/galia.1990.3154 . hal-01772770

HAL Id: hal-01772770

<https://hal.science/hal-01772770>

Submitted on 20 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'HÔPITAL SAINTE-CROIX À LYON UN QUATRIÈME FOSSÉ...

par Bernard MANDY, Michèle MONIN et Sophie KRAUSZ

Deux nouveaux segments de fossés, antérieurs aux premières traces d'urbanisation, sur le plateau de Fourvière à Lyon, viennent compléter les constatations faites dans un précédent article à propos des fossés du clos du Verbe-Incarné. Leur intérêt réside avant tout dans le matériel qui leur est associé. La céramique présente de notables différences typologiques par rapport à celle du Verbe-Incarné et les rejets dans leur ensemble montrent une variété et des qualités qui les rapprochent plus de ceux des habitats laténiens traditionnels. Mais pour les auteurs, ces différences ne sont pas un argument suffisant pour rejeter définitivement l'hypothèse d'un ensemble d'ouvrages, contemporains du seul événement historique connu, la fondation de la ville.

Observations made in a previous article about the "Clos du Verbe-Incarné" moats are now completed by two other moats segments former to the first urbanization signs of Lyon's Fourvière shelf. Their main interest lies in the related components. The ceramic shows typological differences remarkable in regard to the ceramic from the "Verbe-Incarné" and the material thrown out seems closer to traditional La Tène habitations by its diversity and qualities. But from the author's point of view, those differences are not significant enough to refute the theory of a group of works, contemporaneous with the only known historical event: the foundation of the city.

Dans une précédente contribution (Mandy *et al.*, 1988), la relation de la découverte, à Lyon, de fossés défensifs remontant aux origines de la ville posait le problème de la datation absolue du mobilier de cette période. On avait évoqué, à ce propos, la récente découverte d'un troisième segment de fossé rue Le Châtelier. Depuis lors, un nouveau site, l'hôpital Sainte-Croix, a livré un quatrième tronçon, riche en céramiques. Ces dernières découvertes auraient simplement été à inscrire dans les anecdotes de l'histoire municipale si le mobilier associé n'avait pas présenté des différences suffisamment importantes par rapport à celui du Verbe-Incarné pour poser un problème de chronologie. La quantité et la qualité des céramiques découvertes nous ont incités à refaire un point de la question pour compléter un dossier qui interfère directement avec la chronologie de La Tène finale.

RUE HENRY-LE CHÂTELIER

Il est inutile de reprendre l'analyse détaillée de cette découverte, déjà publiée par ailleurs (Monin, 1989). Rappelons ses caractéristiques essentielles.

Le fossé de la rue Henry-Le Châtelier, situé à 280 m environ du site du Verbe-Incarné (fig. 1 et 2), a été découvert lors d'une fouille de sauvetage réalisée d'octobre 1986 à mars 1987¹. Il n'a été

¹ Cette fouille a été réalisée par le Service archéologique de la Ville de Lyon (responsable : M. Monin) avec l'aide de F. Blaizot, I. Parron et A. Phoungas, archéologues contractuels, que nous remercions pour leur collaboration efficace. Nous remercions également le Groupe Lyonnais de Recherche en Archéologie Gallo-Romaine, en la personne de son président, L. Blanchard, qui a mis à notre disposition huit TUC pendant la durée des travaux.

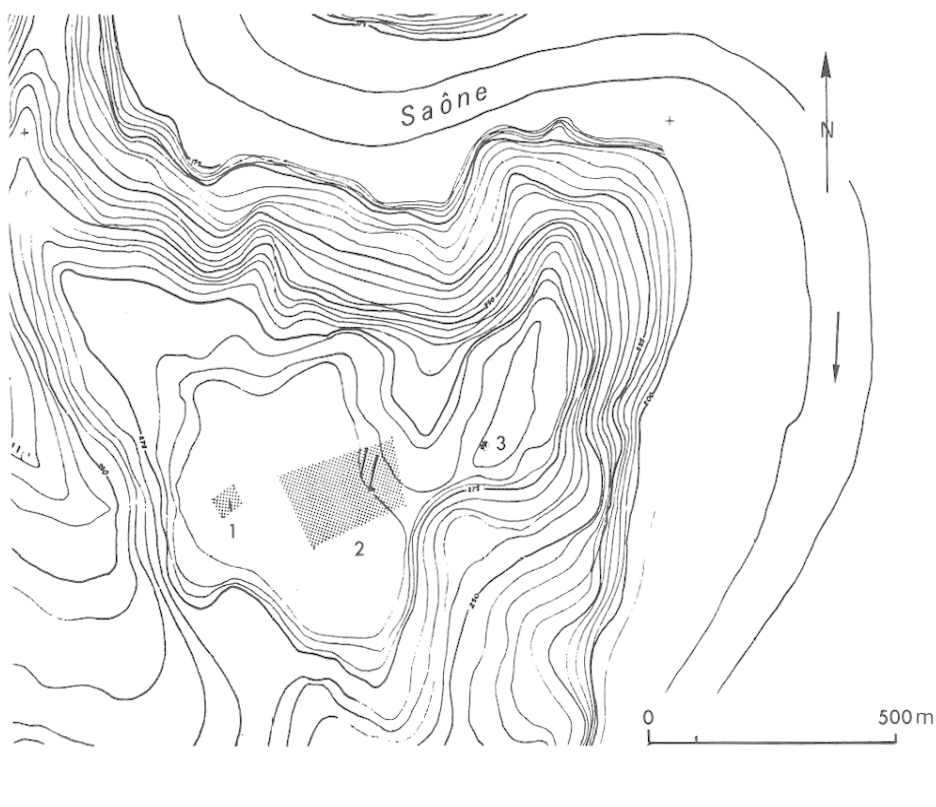
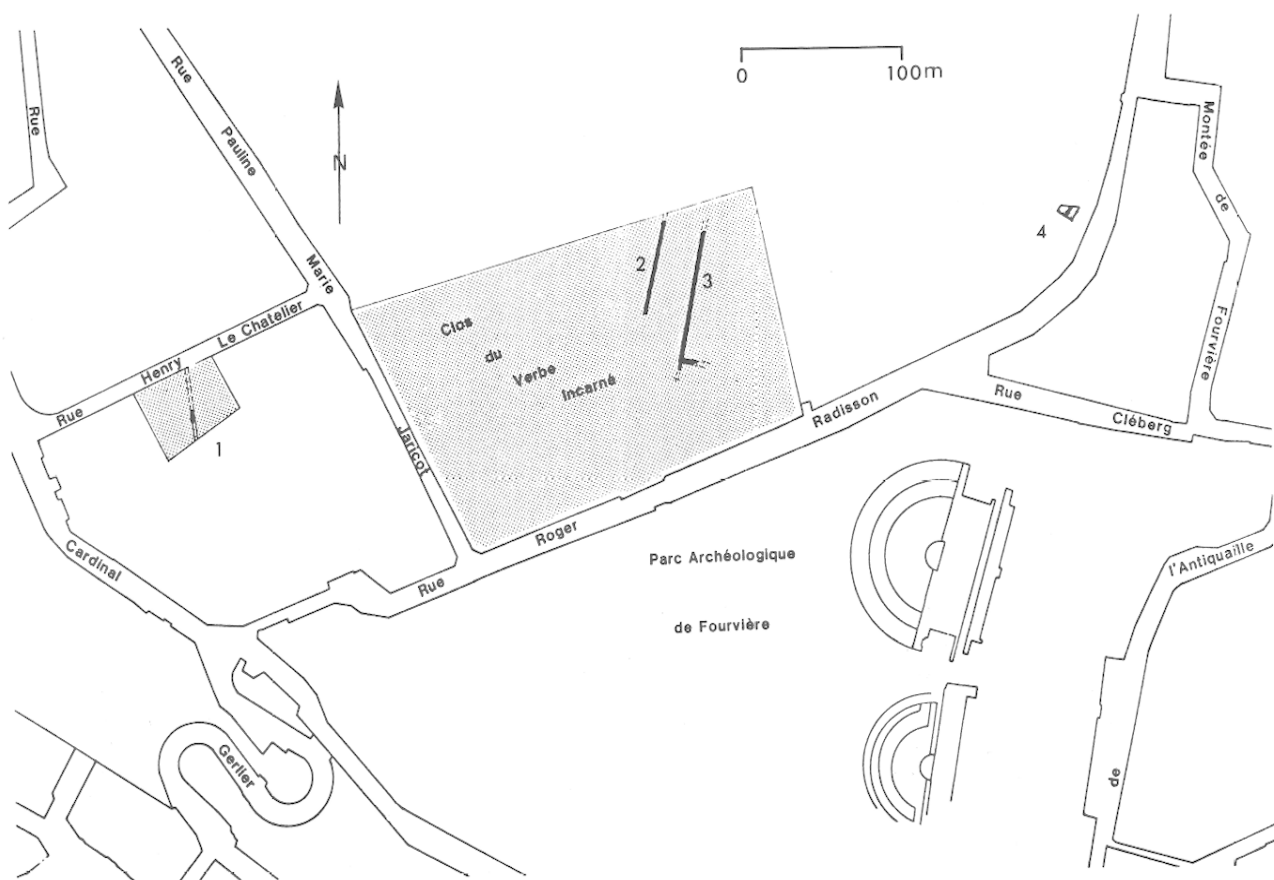


Fig. 1 — Localisation des fossés sur le plan topographique de Lyon.
 1, rue Henry-Le Châtelier;
 2, Verbe-Incarné;
 3, hôpital Sainte-Croix.

Fig. 2 — Plan de situation des quatre fossés dans Lyon.
 1, rue Henry-Le Châtelier;
 2, fossé amont du Verbe-Incarné;
 3, fossé aval du Verbe-Incarné;
 4, hôpital Sainte-Croix.



fouillé que sur une longueur de 4 m car son tracé était interrompu d'une part par le creusement d'une fosse d'extraction de lœss et d'autre part par la construction d'un édifice d'époque plus tardive (fig. 3).

Conservé seulement sur une profondeur de 0,70 m, il possède un profil en V terminé par une petite rigole dépourvue de traces d'éléments défensifs. A l'image des fossés du Verbe-Incarné, il a été aménagé directement dans le terrain naturel (lœss), alors vierge de toute occupation. Il a été comblé en une seule fois et de façon volontaire avec un lœss légèrement oxydé contenant des galets provenant de rejets de foyer et une petite quantité de mobilier (tabl. I). L'examen de ses parois a montré qu'il n'est resté ouvert que durant un bref laps de temps puisque aucune trace de ravinement n'a été décelée sur les parois pourtant très friables.

Parmi la céramique, très fragmentée, il faut noter la présence d'un fond d'olpe probablement importée et d'un fond de vase peint cylindrique à décor d'échelle horizontale (Vaginay, Guichard, 1988, p. 46, forme 2111). La céramique indigène, fine, tournée, lissée est représentée essentiellement par des produits dont la cuisson en mode B (réducteur-réducteur) se démarque nettement des produits analogues du fossé aval dont la technique de cuisson est plus sommaire (mode A : réducteur-oxydant). Enfin, le matériel amphorique, très fragmenté également, est représenté par quatre lèvres et trois fonds de type Dressel IA.

Il ressort de ces constatations un certain nombre de similitudes entre le fossé de la rue Le Châtelier et ceux du Verbe-Incarné. Ainsi, sur le plan morphologique, les fossés sont tout à fait comparables (profil, comblement anthropique rapide et courte durée d'utilisation). En revanche, le rapport entre les divers types de matériel est fort différent : on ne retrouve pas la nette prédominance

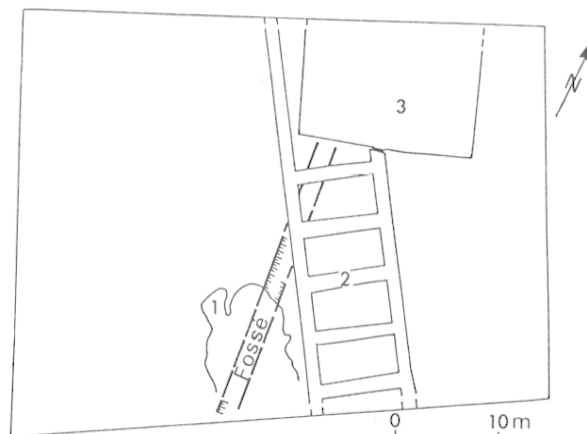


Fig. 3 — Rue Henry-Le Châtelier, plan des vestiges :
1, fosse d'extraction de lœss ;
2, édifice ; 3, platee.

des amphores, même si celles-ci demeurent majoritaires (94,76 % au Verbe-Incarné contre 64,8 % ici). L'analyse de la céramique domestique fait apparaître deux différences essentielles : tout d'abord, le fragment de vase peint, cylindrique de la rue Le Châtelier correspond à une forme qui n'est, à notre connaissance, jamais associée aux vases peints, élancés, retrouvés au Verbe-Incarné, mais qui est attestée dans la nécropole de Feurs et dans l'une des fosses recoupant le fossé aval du Verbe-Incarné. Ensuite, la céramique fine, tournée, lissée, cuite en mode B, n'est présente que dans le fossé de la rue Le Châtelier. Ce type de production ne semble pas antérieur au milieu du 1^{er} s. avant J.-C. sur les sites foréziens (Vaginay, Guichard, 1988, p. 82). Au vu de ces données, il semble qu'on puisse conclure à un léger décalage chronologique du fossé de la rue Le Châtelier, toutefois avec certaines réserves compte tenu du très faible échantillonnage de céramique domestique dans les deux cas.

Tabl. I — Nombre total de fragments et pourcentages des types de mobilier provenant des quatre fossés.

TYPE DE MOBILIER	V.I. amont		V.I. aval		Le Châtelier		Sainte-Croix	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Amphores	17	15,60	14261	58,35	267	53,94	1137	35,73
Céramiques	52	47,71	788	3,22	145	29,29	1212	38,09
Ossements	38	34,86	9331	38,17	75	15,15	779	24,48
Métaux et divers	2	1,83	63	0,26	8	1,62	54	1,70
Total	109	100	24443	100	495	100	3182	100

HÔPITAL SAINTE-CROIX

Au début de l'année 1988, un sauvetage urgent² occasionné par la construction d'une salle souterraine à l'hôpital Sainte-Croix, 8 rue Roger-Radisson, a permis la découverte d'un quatrième fossé à environ 230 m du Verbe-Incarné et 550 m de la rue Le Châtelier (fig. 2). Localisé sur l'éperon de Fourvière, à une altitude de 288 m, ce fossé est perpendiculaire à la pente et orienté nord-sud (fig. 1).

L'originalité et l'intérêt d'une telle découverte résident non seulement dans l'ouvrage mis au jour, mais surtout dans l'abondant mobilier livré par la fouille et dont l'étude détaillée entrera pour une large part dans cette présentation.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Malgré l'exiguïté du secteur fouillé (à peine 40 m²), une série de vestiges postérieurs au fossé ont été dégagés (fig. 4). Les sédiments archéologiques, qui le recouvraient sur une épaisseur moyenne de 2,50 m, sont constitués, pour au moins 2 m, d'un remblai homogène (fig. 5). Cet apport volontaire, très certainement effectué à l'occasion de l'urbanisation du quartier, correspond à une modification importante de la topographie. Des fondations, construites en tranchée étroite et conservées sur une hauteur de 2 à 3 m, coupaient ce remblai pratiquement stérile (une dizaine de tessons d'amphores non identifiables). Dans les tranchées de fondation, le plus récent du matériel est constitué par des fragments de gobelets d'Aco vraisemblablement produits par l'atelier de Loyasse à Lyon, de vases à parois fines, à rebords concaves et de sigillées italiques. Il permet de dater les maçonneries, construites en granite et gneiss, de la fin du 1^{er} s. avant J.-C. Il n'a pas été possible de restituer le plan des trois salles mises en évidence, leurs murs se prolongeant au-delà des limites de fouille. Si l'importance des substructions suggère un édifice relativement monumental, il reste toutefois difficile d'en préciser la destination, d'autant que les couches d'occupation contemporaines des maçonneries ont totalement disparu.

² Fouilles réalisées sous la responsabilité de M. Monin (Service archéologique de la Ville de Lyon). Nous tenons tout particulièrement à remercier P. Bailly, archéologue bénévole, d'avoir bien voulu participer à cette fouille et pris en charge la totalité du traitement et du dessin du mobilier céramique.

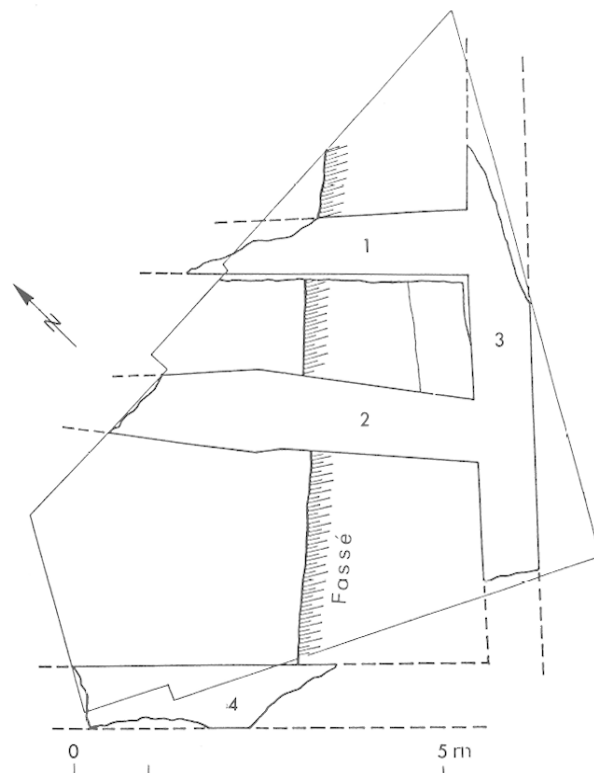


Fig. 4 — Hôpital Sainte-Croix, plan des vestiges : 1-4, maçonneries augustéennes.

DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE DU FOSSÉ

Le fossé, suivi seulement sur une longueur de 6,50 m, était recoupé en deux endroits par les fondations augustéennes. Le segment étudié était profond de 1,40 m; sa profondeur initiale était sensiblement identique puisque le niveau de creusement n'a pas été érodé mais a simplement été recouvert de remblais. Sa paroi sud, en limite du secteur étudié, étant incomplète, il est difficile de restituer sa largeur d'ouverture en raison de l'asymétrie des parois (fig. 6). Son profil en V, terminé par une rigole, est tout à fait comparable au fossé de la rue Le Châtelier et au fossé amont du Verbe-Incarné, mais l'absence de traces d'éléments de défense au fond de la rigole tendrait à le rapprocher du fossé de la rue Le Châtelier. Aucune couche d'occupation contemporaine ou antérieure au fossé n'a été décelée sur le substrat dans lequel le creusement a été réalisé. D'autre part, il n'a pas été possible de déterminer sa durée d'utilisation, car contrairement aux ouvrages du Verbe-Incarné ou de la rue Le Châtelier, celui de l'hôpital Sainte-Croix a été creusé, non dans le lœss, mais dans un affleurement morainique. Si la pluie ou le gel laissent des traces



Fig. 5 — Hôpital Sainte-Croix. Vue de la coupe stratigraphique du fossé sous le mur 1 (en bas, mur 2).

lisibles dans le lœss, très friable, il en est tout autrement dans ce mélange de sable grossier et de galets, qui constitue un drain naturel relativement perméable absorbant le moindre ruissellement pluvial. La lecture de traces d'effondrement ou de ravinement, indices d'une certaine durée d'utilisation, est donc particulièrement difficile dans ce type de terrain. Le seul élément en faveur d'une ouverture prolongée du segment de l'hôpital Sainte-Croix serait la présence d'une mince pellicule de sable compact observée sur les parois et légèrement plus épaisse au fond de la rigole. De plus, il est intéressant de constater que le fossé a été comblé de façon volontaire et que cette action a été réalisée en une seule fois puisque aucune véritable stratigraphie n'est visible dans le remplissage. Une différence de granulométrie dans la partie inférieure du comblement peut s'expliquer aisément par l'infiltration des particules plus fines, entre les grosses pierres. En effet, les tessons recueillis dans ce dépôt se recollent avec ceux de la partie supérieure du remblai. En outre, on notera l'importante fragmentation des vases, qui a été favorisée par la grosseur des cailloux jetés en même temps. L'originalité et la diversité de ce mobilier constituent au reste l'un des intérêts majeurs de ce nouveau fossé.

LE MOBILIER

Bien que le fossé n'ait été fouillé que sur une faible longueur, la quantité de matériel qu'il a livrée est relativement importante et se répartit de la façon suivante :

amphores	1 137 fragments
céramique domestique	1 212 fragments
os	844 fragments
métal	54 fragments

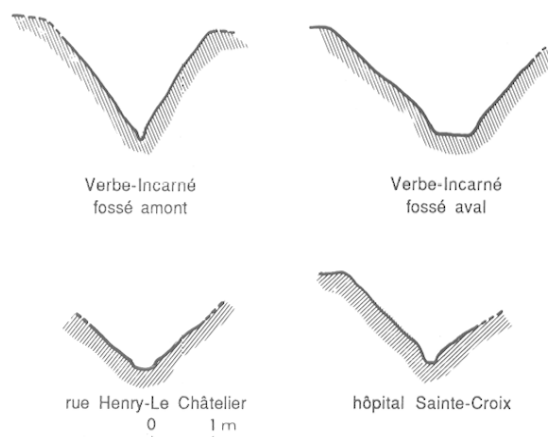


Fig. 6 — Profils des quatre fossés.

Cet inventaire met en évidence d'importantes différences dans les proportions de mobilier par rapport aux autres fossés (tabl. I). Ainsi, les pourcentages obtenus à l'hôpital Sainte-Croix sont difficilement comparables avec l'accumulation d'amphores et d'ossements animaux (porc principalement) découverts dans le fossé aval du Verbe-Incarné.

LES AMPHORES

Les amphores représentent près de la moitié des tessons recueillis (48,40 %). Cette quantité, nettement supérieure aux chiffres qu'on rencontre traditionnellement sur les sites d'habitat, reste toutefois très en dessous de celle livrée par le fossé aval du Verbe-Incarné (94,76 %) où cette importante proportion semblerait provenir d'un rejet de débris lié au cantonnement d'une troupe (Mandy *et al.*, 1988, p. 64; Thirion, 1989, p. 81). Le seul point commun entre les deux sites concerne l'aspect typologique, puisque dans les deux cas, à une ou deux exceptions près, il s'agit d'amphores correspondant aux divers types de Dressel 1.

L'évaluation du nombre d'amphores correspond au nombre de lèvres pondéré par celui des fonds et des anses (Arcelin, Arcelin-Pradelle, 1981). Sur les trente-cinq amphores ainsi inventoriées, trente-trois appartiennent au type Dressel 1A/B, une lèvre au type Dressel 1C et une anse au type Dressel 2/4 d'origine orientale (fig. 7). Six timbres apposés, soit sur la lèvre (2 ex.), soit sur l'épaule, ont été répertoriés. Un est illisible (n° 13), les cinq autres sont tous différents : C (n° 10); C.G; C.J; EG et ID (fig. 8, nos 29-32). Il est difficile de dégager une quelconque indication de l'observation de ces marques : aucune n'est identique aux timbres du Verbe-Incarné.

Étant donné les difficultés que rencontre l'appli-

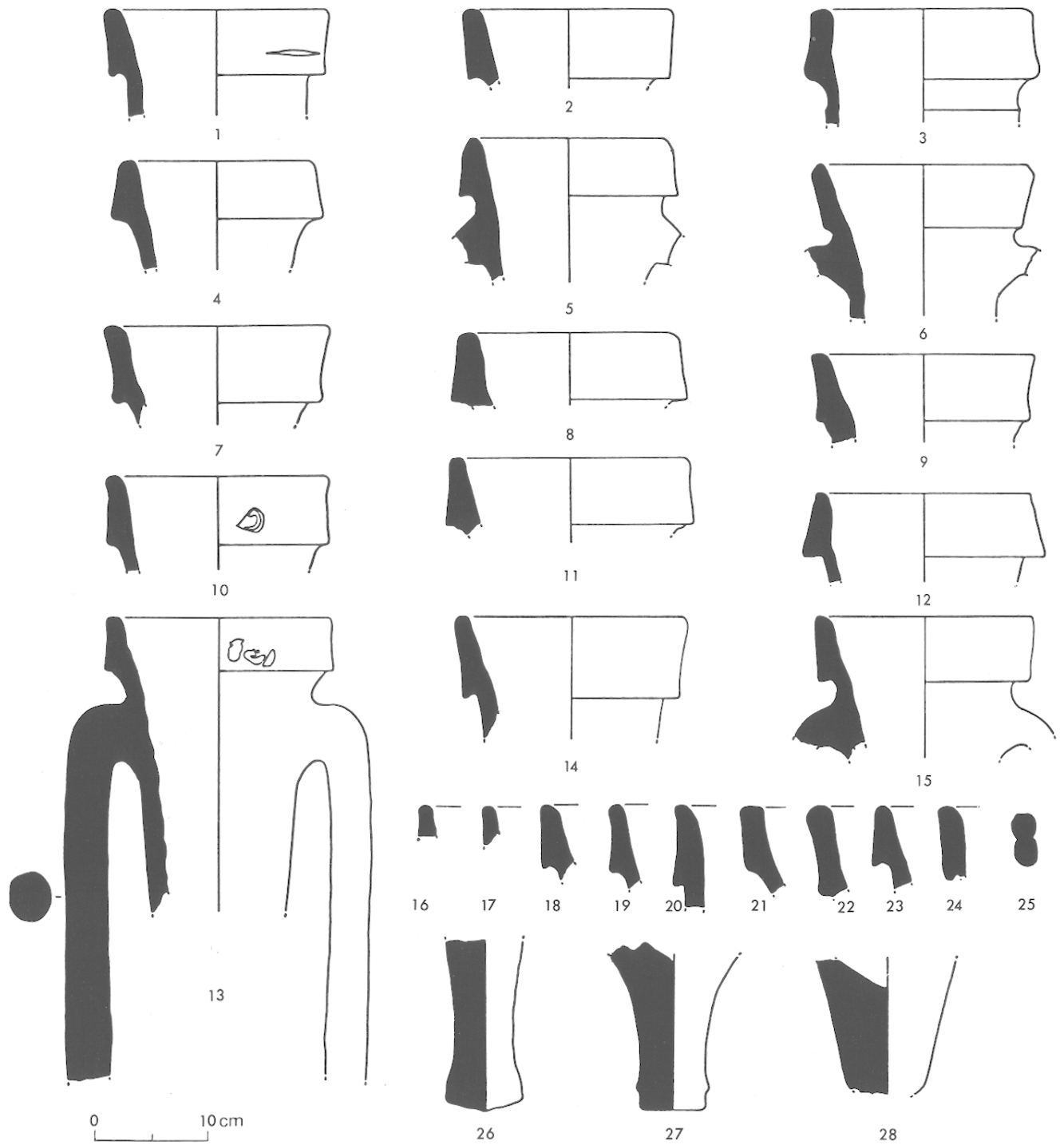


Fig. 7 — Sainte-Croix. Amphores.

1-15, cols Dr. 1 A/B; 16, 17, fragments de lèvres Dr. 1 A/B; 18, 19, 21-24, lèvres Dr. 1 A/B; 20, lèvre Dr. 1 C; 25, anse Dr. 2/4 orientale; 26-28, fonds.

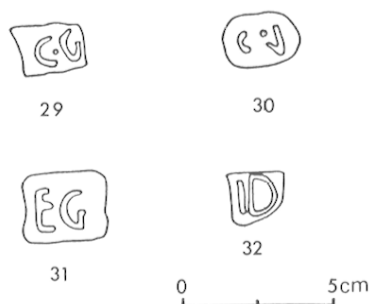


Fig. 8 — Sainte-Croix. Timbres d'amphores apposés sur l'épaule.

cation sur les sites terrestres des critères préconisés par A. Tchernia (1986, p. 313)³ pour différencier les Dressel 1A et 1B, M. Genin et M. Picon (Mandy *et al.*, 1988, p. 56; Genin, Picon, 1989, p. 52) ont préféré les analyses physico-chimiques pour l'étude des amphores du Verbe-Incarné. Ces analyses de pâtes ont montré que, derrière l'apparente hétérogénéité typologique du lot, se cachait un nombre limité d'ateliers suggérant l'arrivée de pleines cargaisons d'amphores sur le site. De ce fait, il a paru nécessaire d'effectuer une comparaison des pâtes des amphores de l'hôpital Sainte-Croix et du Verbe-Incarné. L'examen a été réalisé à la loupe binoculaire afin de déterminer l'appartenance éventuelle de certains tessons à l'un des six groupes reconnus parmi les amphores du Verbe-Incarné. Sur les trente-quatre échantillons de Dr. 1, seulement deux s'apparentent, de façon quasi certaine, au groupe 6 — type Eumachi, Campanie — (fig. 7, n° 20 et fig. 8, n° 29) et un au groupe 1 — Albinia, Étrurie — (fig. 7, n° 26). L'observation des trente-et-un fragments restants fait ressortir un ensemble totalement disparate, chaque tesson présentant une pâte aux caractéristiques différentes. Cette absence d'homogénéité s'inscrit parfaitement dans ce que l'on rencontre habituellement sur les sites d'habitat.

Si l'on applique la méthode utilisée par C. Aulas (Vaginay, Guichard, 1988, p. 87-88)⁴ pour les sites de

la Loire, aux échantillons de l'hôpital Sainte-Croix et du Verbe-Incarné, on voit apparaître en revanche une certaine cohérence avec les résultats obtenus à Feurs. Sur les quatre groupes déterminés par le schéma de dispersion des hauteurs de lèvres et de leurs inclinaisons, les trois premiers sont représentés à Feurs et au Verbe-Incarné alors que seuls les groupes 3 et 4 sont présents à Sainte-Croix. Cette différence, qui mérite d'être notée, aurait, pour C. Aulas, une signification chronologique.

LA CÉRAMIQUE DOMESTIQUE

Sur les 1 212 fragments recueillis, 283 vases ont été répertoriés parmi lesquels un nombre important de formes presque complètes.

Leur répartition dans diverses catégories typologiques est toujours délicate à effectuer, car plusieurs types de classement peuvent être adoptés. Ainsi M. Vaginay (Vaginay, Guichard, 1988, p. 37) dans son étude du mobilier de Feurs, a différencié d'abord la céramique importée de la céramique indigène; puis, au sein de cette seconde catégorie, la céramique tournée de la céramique non tournée. Le contexte très particulier dans lequel se situe le mobilier de Sainte-Croix rend cette méthode difficilement applicable pour deux raisons. D'une part, contrairement au site de Feurs, il est impossible de statuer *a priori* sur l'origine d'un certain nombre de productions telles que les céramiques à engobe interne rouge pompéien, les céramiques claires ou encore les imitations de sigillées. Seule l'analyse physico-chimique, en cours, pourra préciser s'il s'agit de fabrications locales ou d'importations. D'autre part, la distinction entre céramique modelée et céramique tournée est souvent difficile à établir sur des parois de vases trop fragmentés⁵.

C'est pourquoi nous avons préféré les appellations céramique de « tradition indigène » et céramique « romaine ou assimilée » comme critères de classement. La présentation du mobilier sera la plus synthétique possible, seuls les critères typologiques importants pour la chronologie seront précisés. Ainsi, 12 catégories ont été définies (tabl. II)⁶.

3 Il est difficile d'adopter la méthode d'A. Tchernia pour la plupart des sites terrestres, le matériel étant beaucoup trop fragmenté. En effet, pour cet auteur, la distinction entre les différents types ne peut se faire que par la conjonction de plusieurs critères (la hauteur totale de l'amphore, celle de la lèvre et du pied et le profil de l'épaule).

4 Cette méthode consiste à classer les lèvres d'amphores en quatre ensembles en fonction de leur hauteur et de leur inclinaison. Selon les études menées à Feurs, Roanne et Amplepuis, il semblerait se dégager une répartition des types d'amphores (Dr. 1 A et B) s'accordant avec la chronologie des sites.

5 Pour éviter les risques d'erreurs, cette particularité n'est donc pas prise en compte dans le comptage du nombre total de fragments, mais néanmoins l'indication figure dans les planches typologiques puisque le mode de fabrication des formes présentées a pu être établi.

6 Nous remercions M. Vaginay, ingénieur à la Direction des Antiquités historiques de Rhône-Alpes, qui a eu la gentillesse de nous faire bénéficier de ses conseils en matière de céramologie et de nous avoir communiqué certaines données typo-chronologiques en cours de publication.

Tabl. II — Répartition par fragments et par vases des catégories de céramique domestique représentées à l'hôpital Sainte-Croix.

CATÉGORIE DE CÉRAMIQUE	Nb de fragments	Nb de vases
Céramique de tradition indigène		
noire grossière (tournée et non tournée).	404	53
peinte fine tournée	239	31
rouge fine et demi-fine tournée	142	30
noire fine tournée lissée	94	56
micacée fine tournée	47	14
<i>dolium</i>	45	7
<i>Total</i>	<i>971</i>	<i>191</i>
Céramique romaine ou assimilée		
claire	197	65
paroi fine	17	11
engobe interne rouge pompéien	14	6
imitation sigillée	7	4
lampe	1	1
campanienne	5	5
<i>Total</i>	<i>241</i>	<i>92</i>
<i>Total général</i>	<i>1212</i>	<i>283</i>

La céramique de tradition indigène

La céramique commune, noire, à pâte grossière (52 vases) est représentée essentiellement par des pots ovoïdes aux dimensions très variées, quelques rebords d'éuelles et des fragments de couvercles (fig. 9). La présence de traces de feu sur la plupart des fonds des vases ovoïdes semble indiquer qu'ils étaient utilisés, entre autres, comme pots à cuire. Quelques-uns des vases modelés sont de facture relativement grossière (nos 33 et 34), la majorité des autres a fait l'objet, en revanche, d'un tournassage final comprenant un lissage du col. A l'inverse de certains exemplaires des fossés du Verbe-Incarné, aucun décor d'impressions digitées n'est représenté sur ces types de vases. Quant aux vases tournés (fig. 10), ils sont en général de facture très soignée et leur col lissé possède des stries régulières. On retrouve la même qualité de finition sur les pots des premiers niveaux urbains du Verbe-Incarné et des fosses recoupant le fossé aval.

La céramique tournée, à pâte fine ou demi-fine et à cuisson oxydante (mode A) (fig. 11) offre un répertoire de formes plus restreint (dix formes identifiées pour trente vases attestés). On compte quatre vases ovoïdes en céramique demi-fine : trois fonds et un rebord à ouverture large. L'unique pot

ovoïde à pâte fine, de facture très soignée, possède un décor incisé rehaussé de baguettes. Les couvercles, au nombre de six, présentent des stries de tournage fines et régulières. Enfin, parmi les quarante-six fragments de céramique à surface micacée, il faut mentionner un fond légèrement soulevé (fig. 11, n° 76) et un fragment de panse soulignée d'une baguette. Un fragment de paroi à surface micacée, rehaussée d'un décor peint de lignes horizontales de couleur rouge, n'a pas, à notre connaissance, d'équivalent sur le plan régional.

Comme sur le site de la rue Le Châtelier, la céramique fine, noire, tournée, lissée, cuite en mode B, est très fragmentée (tabl. II et fig. 12). Elle est représentée par des lèvres d'éuelles à bord rentrant et des vases, bas, ouverts (forme 4311 de la typologie de Vaginay ; Vaginay, Guichard, 1988). Le décor des parois est représentatif de la période de La Tène D2 : décor ondé au peigne, décor incisé, parfois rehaussé d'une baguette, décor de molette simple ou à casier ... Deux fragments de fonds soulevés possèdent un décor estampé sur leur face interne, ce qui constitue une singularité puisqu'en général, cette catégorie de céramique ne présente pas de décors estampés. Le premier fragment (n° 98) présente un décor associant rouelles et lignes pointillées, le second (n° 99) est décoré par des séries de trois cercles tangents prolongés par deux lignes pointillées. Ces décors se retrouvent sur les sites foréziens (Vaginay, Guichard, 1988, p. 63-64 ; Bessou, 1976, pl. 34).

Enfin, notons l'existence de quelques fragments de céramique fine, tournée, lissée, cuite en mode A, dont le fond soulevé n° 98.

La céramique peinte est très nettement représentée puisqu'elle correspond à 19,72 % du nombre total de fragments (amphores non comprises) et à 10,95 % du nombre total de vases (fig. 13). La lecture des décors a été facilitée par le très bon état de conservation des peintures. A l'exception d'un fragment de paroi (n° 106) qui présente une teinte particulière (rosé et brun mat), la palette de couleurs utilisée est tout à fait classique (motifs bruns sur fonds rouges ou blancs). Parmi les trente-et-un vases recensés, tous décorés de motifs géométriques, six sont des vases bas, fermés — trois bols de Roanne, forme Vaginay 3311 (fig. 13 et 14) et quatre jattes à col cylindrique, forme Vaginay 3221 —, six des vases hauts, élancés forme Vaginay 1511 et 1512 (fig. 13 et 15) — et deux des vases bas, ouverts, à profil caréné (forme Vaginay 4321) (Vaginay, Guichard, 1988, p. 45-47). Le fragment de pied n° 102 (forme Vaginay 1511) présente une forme caractéristique des

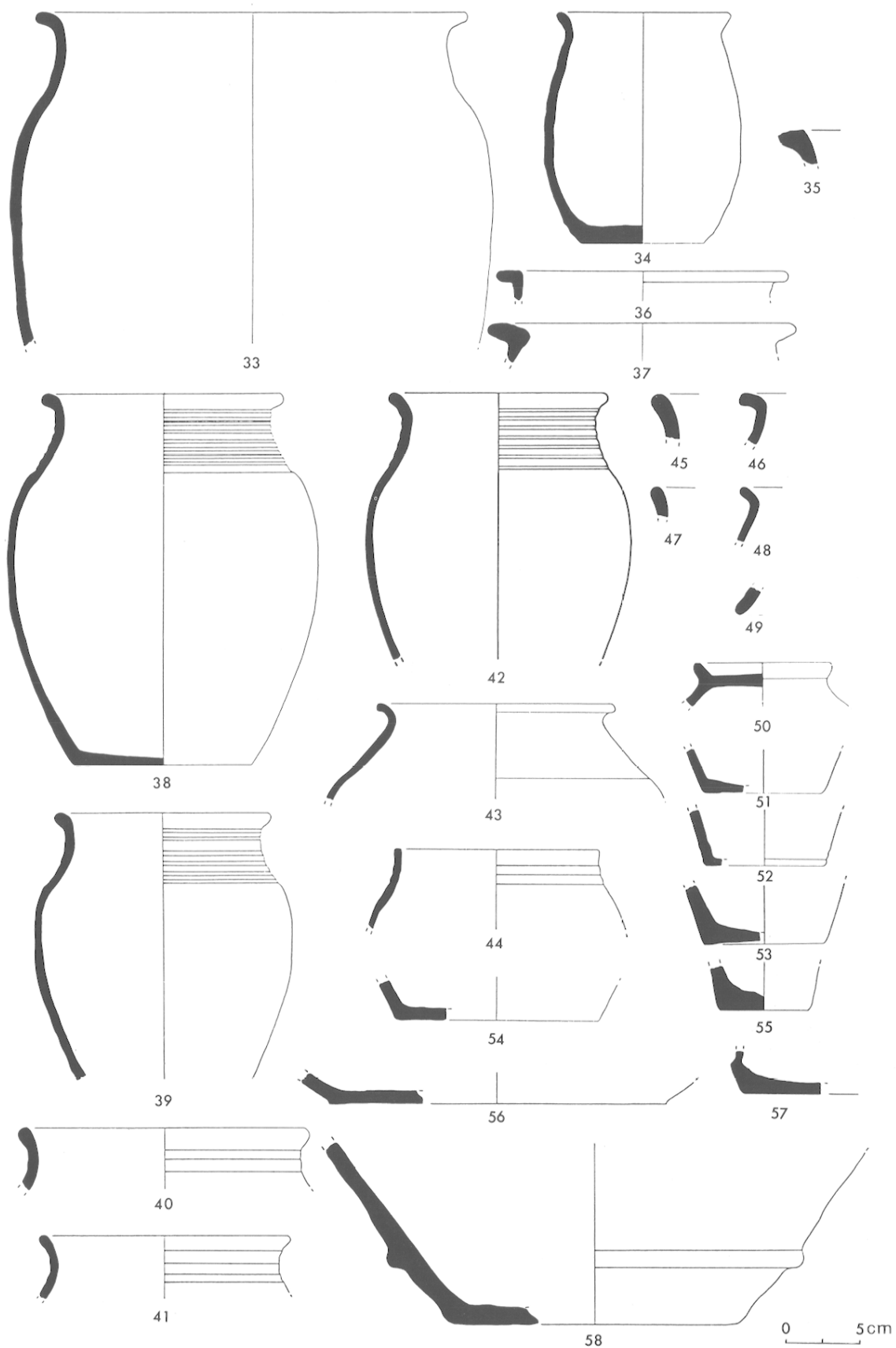


Fig. 9 — Sainte-Croix. Céramique noire grossière non tournée (tradition indigène).
 33, 34, 38-48, 46-49, 57, vases ovoïdes; 35-37, rebords de marmite (?); 49-50, fragments de couvercles; 51-56, fonds plats;
 57, fond de marmite; 58, fond de *dolium*.

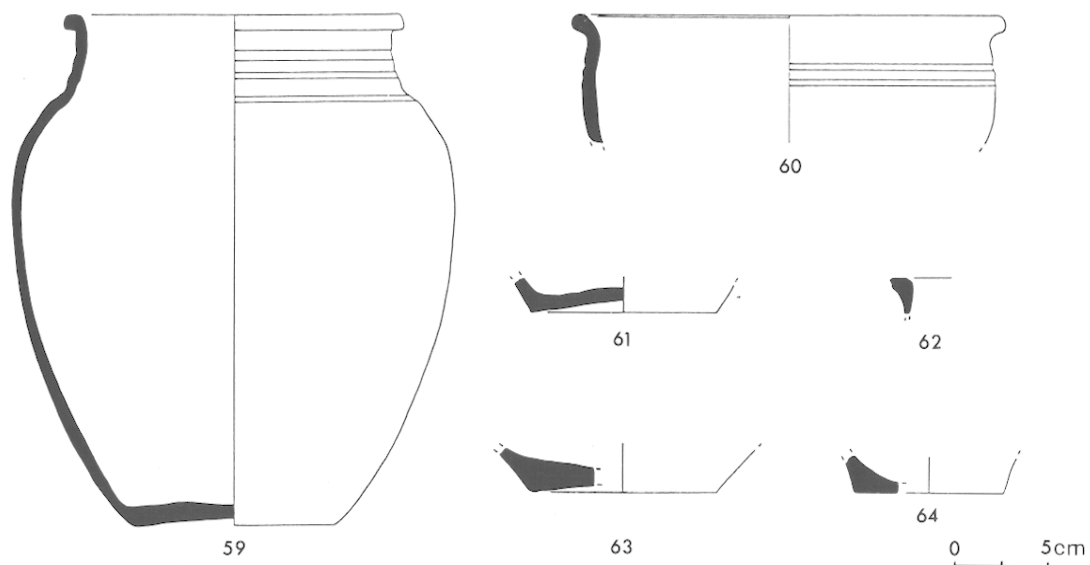


Fig. 10 — Sainte-Croix. Céramique noire grossière tournée (tradition indigène).
59, vase ovoïde; 60, 62, rebords de marmite; 61, 63, 64, fonds de vases ovoïdes.

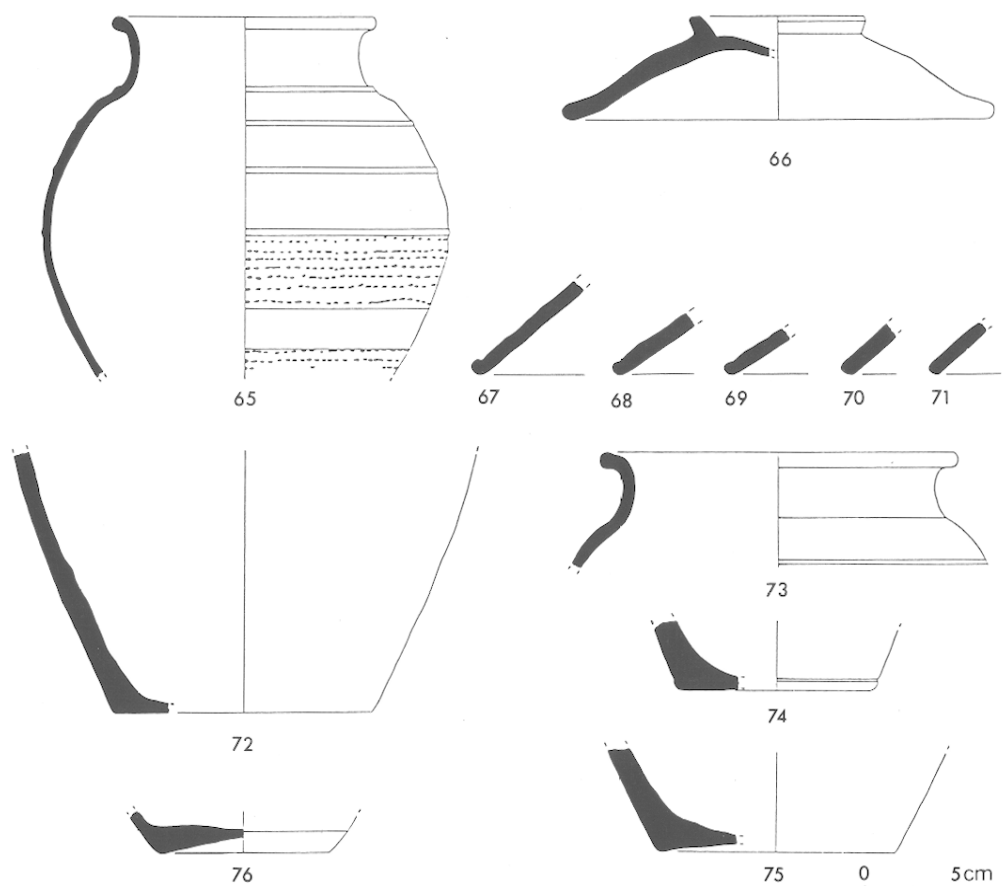


Fig. 11 — Sainte-Croix. Céramique fine et demi-fine tournée, cuisson en mode A (tradition indigène).
65, vase ovoïde à pâte fine, décor incisé rehaussé de baguettes; 66-71, couvercles à pâte fine; 72-75, vases ovoïdes à pâte demi-fine; 76, fond de céramique fine micacée (?).

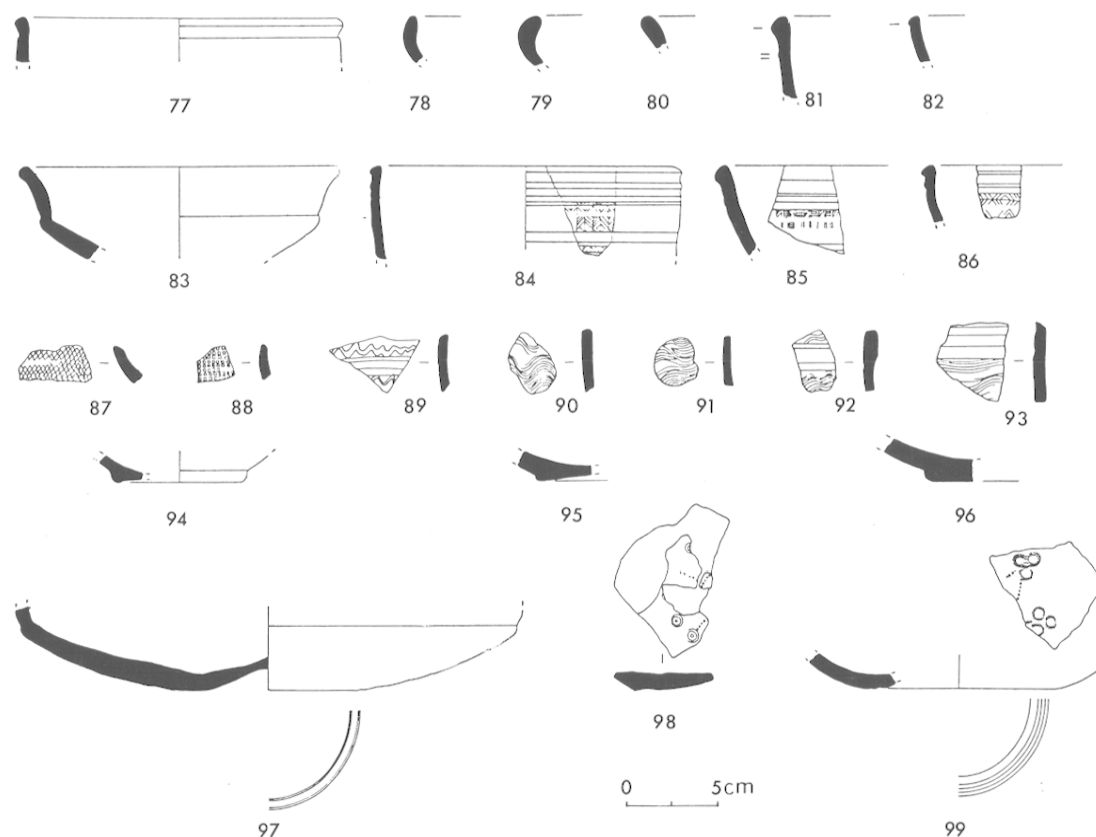


Fig. 12 — Sainte-Croix. Céramique fine tournée lissée (tradition indigène).

Cuisson en mode B, 77, 80-82, 84-86, vases bas ouverts (Vag. 4311); 83, vase bas ouvert caréné; 78, 82, lèvres d'écuelles à bords rentrants; 84-87, décors de moquette; 88, décor de moquette à casier; 89, décor incisé; 90-93, décors ondes au peigne; 94-96, fonds de vases à décor estampé.

Cuisson en mode A, 97, fond.

vases à décor zoomorphe de Feurs. Le décor du vase presque complet (n° 116) se rapproche de celui d'un vase découvert à Genève (Paunier, 1981, p. 380). Les autres fragments sont des éléments de parois qu'il est difficile de rattacher à une forme particulière.

En comparant ce mobilier avec celui qui caractérise les phases de La Tène finale en pays ségusiave, il ressort que, à l'exception du fragment n° 102, toutes les formes reconnues à l'hôpital Sainte-Croix appartiennent au répertoire morphologique de la phase 4 de Feurs-Roanne (Guichard, Vaginay, à paraître).

La céramique romaine ou assimilée

La céramique à pâte claire est très fragmentée (fig. 16). De nombreuses parois sont engobées. Une seule forme archéologiquement complète a été livrée par la fouille : il s'agit d'une coupe à bec verseur (fig. 17) revêtue d'un engobe blanc (fig. 16, n° 118). Un

rebord de coupe similaire a été trouvé à Vienne à l'occasion des fouilles du site de Sainte-Blandine (Chapotat, 1970, p. 130, pl. LIII, n° 7), mais n'a malheureusement pas été rattaché à une période chronologique précise. Par ailleurs, une cruche à une anse, presque entière (n° 119), est recouverte d'un engobe blanc semblable à celui du vase précédent. Enfin, un fragment de mortier à lèvre en bandeau (n° 117) rappelle singulièrement celui découvert dans les fosses recoupant le fossé aval du Verbe-Incarné (Desbat *et al.*, 1989, p. 117). Les autres formes sont plus difficilement identifiables.

Pour le reste (fig. 18), il s'agit d'un ensemble de productions qui appartiennent à un répertoire de formes présent dès la fin de la première moitié du 1^{er} s. avant J.-C. : plats à engobe interne rouge pompéien à lèvre en amande (Goudineau, 1970, pl. I), assiettes en imitation de sigillée (Goudineau, 1968) ou en céramique campanienne B, gobelets à parois fines.

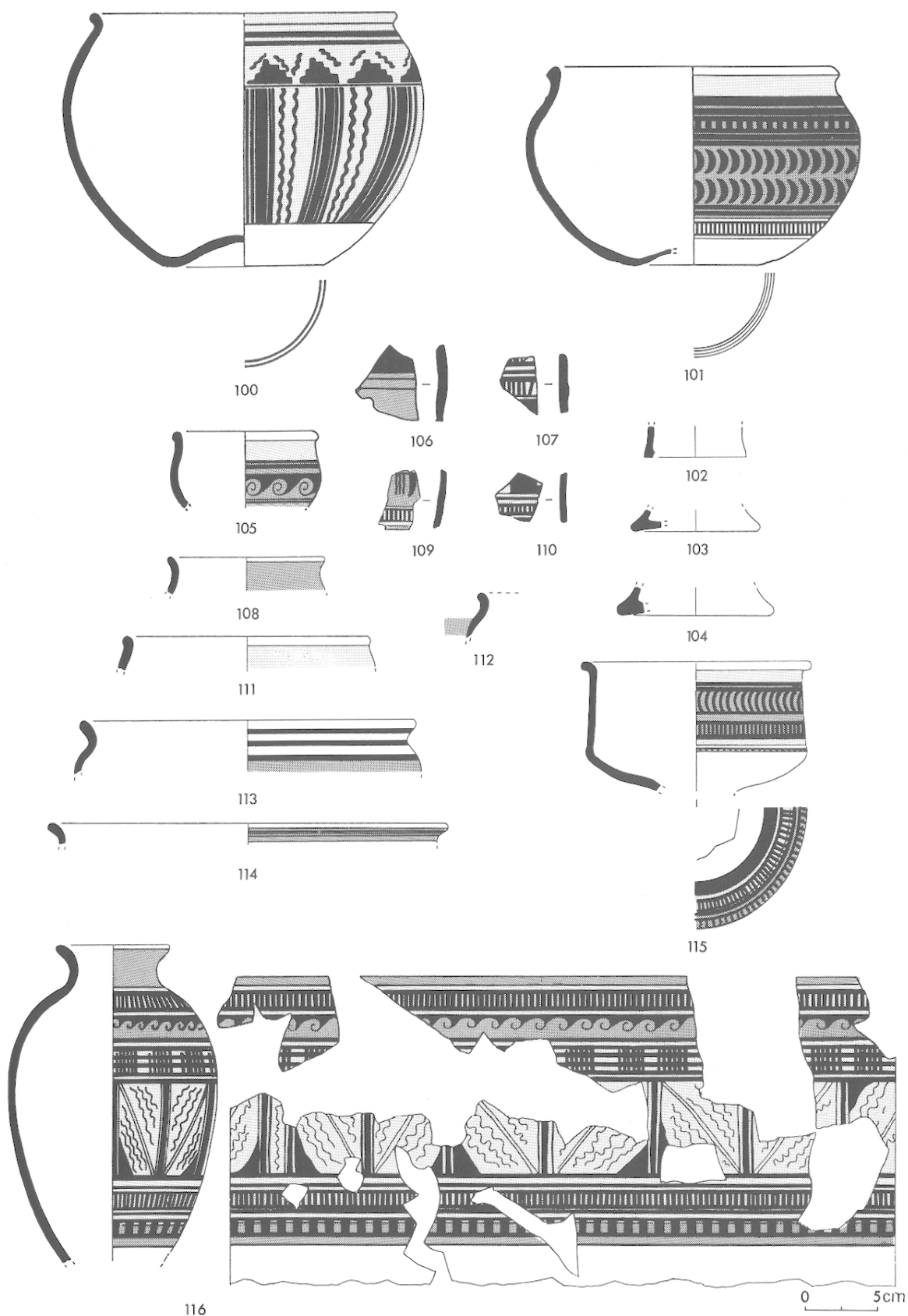


Fig. 13 — Sainte-Croix. Céramique peinte (tradition indigène).

100, 105, 111, vases bas fermés (bols de Roanne, Vag. 3311); 101, 112-114, vases bas fermés à col cylindrique (Vag. 3221); 102, fond de vase haut élancé (Vag. 1511); 103, 104, 106, 108, 116, vases hauts élancés (Vag. 1512); 109, 115, vases bas ouverts carénés (Vag. 4321); 107, 110, parois.

gris clair : peinture blanche; gris foncé : peinture rouge; noir : peinture brun-marron.

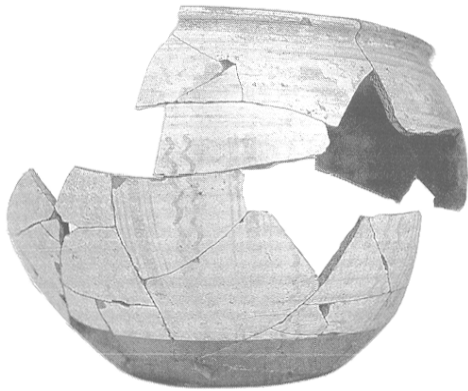


Fig. 14 — Sainte-Croix. Bol de Roanne (forme Vag. 3311).

L'ensemble de ce mobilier présente des similitudes avec les premiers niveaux d'urbanisation postérieurs aux fossés du Verbe-Incarné, puisqu'on peut constater, dans les deux cas, la présence commune de certaines productions romaines ou assimilées, totalement absentes dans le comblement des fossés du Verbe-Incarné.

LES OSSEMENTS

L'étude zoomorphologique, menée par S. Krausz (cf. *infra*, p. 97), fait également apparaître d'incontestables différences par rapport aux données du Verbe-Incarné. En fait, le Verbe-Incarné, avec une proportion de porc dépassant de plus de 30% les chiffres habituellement rencontrés et une systématisation de la découpe sans aucune correspondance connue, se différencie considérablement des sites traditionnels d'habitat. L'hôpital Sainte-Croix, en revanche, présente des résultats tout à fait semblables à ceux d'autres gisements de La Tène finale, comme la fosse 5 de Feurs étudiée par E. Vila (Vaginay, Guichard, 1988, p. 172). De ce point de vue et contrairement au Verbe-Incarné, il s'inscrit dans un schéma connu qui manifeste des caractéristiques d'habitat traditionnel.

Ainsi, sur cette catégorie de rejets, pourtant apparemment peu significative, l'hôpital Sainte-Croix se démarque une fois de plus du Verbe-Incarné, en affirmant des caractéristiques d'habitat constitué.

NATURE DU GISEMENT ET CHRONOLOGIE RELATIVE

Si la fonction du fossé lui-même n'est pas évidente, la nature du mobilier qui le comble paraît directement liée à la présence d'un habitat. En effet, la diversité de la céramique domestique, l'hétérogénéité du lot d'amphores et la variété des espèces



Fig. 15 — Sainte-Croix. Vase peint haut élancé (forme Vag. 1512).

animales semblent conformes au schéma traditionnel des rejets détritiques provenant d'un habitat.

Il convient en outre de noter dans le comblement du fossé, la présence d'une imposante quantité de grosses pierres non travaillées (granite, gneiss et calcaires), parfois entièrement rubéfiées, auxquelles étaient associés des fragments de briques et de *tegulae*. Si l'affleurement géologique local est attesté pour le granite ou le gneiss, en revanche, les calcaires blancs et jaunes ne peuvent provenir que de bancs plus éloignés géographiquement (Mont d'Or pour les calcaires jaunes). Ce transport de matériaux semble, *a priori*, manifester une volonté d'installation de longue durée bien qu'aucune des pierres ne présente de traces de mortier.

Une série d'échantillons a été prélevée sur les imitations de sigillée, la céramique claire, engobée, la céramique peinte, la céramique noire et grise, fine, lissée, afin d'effectuer des analyses physico-chimiques⁷. Ces analyses, dont nous ne possédons pas à ce

⁷ Les analyses physico-chimiques doivent être réalisées par le Laboratoire de Céramologie (Maison de l'Orient, URA 3 du Centre de Recherches Archéologiques).

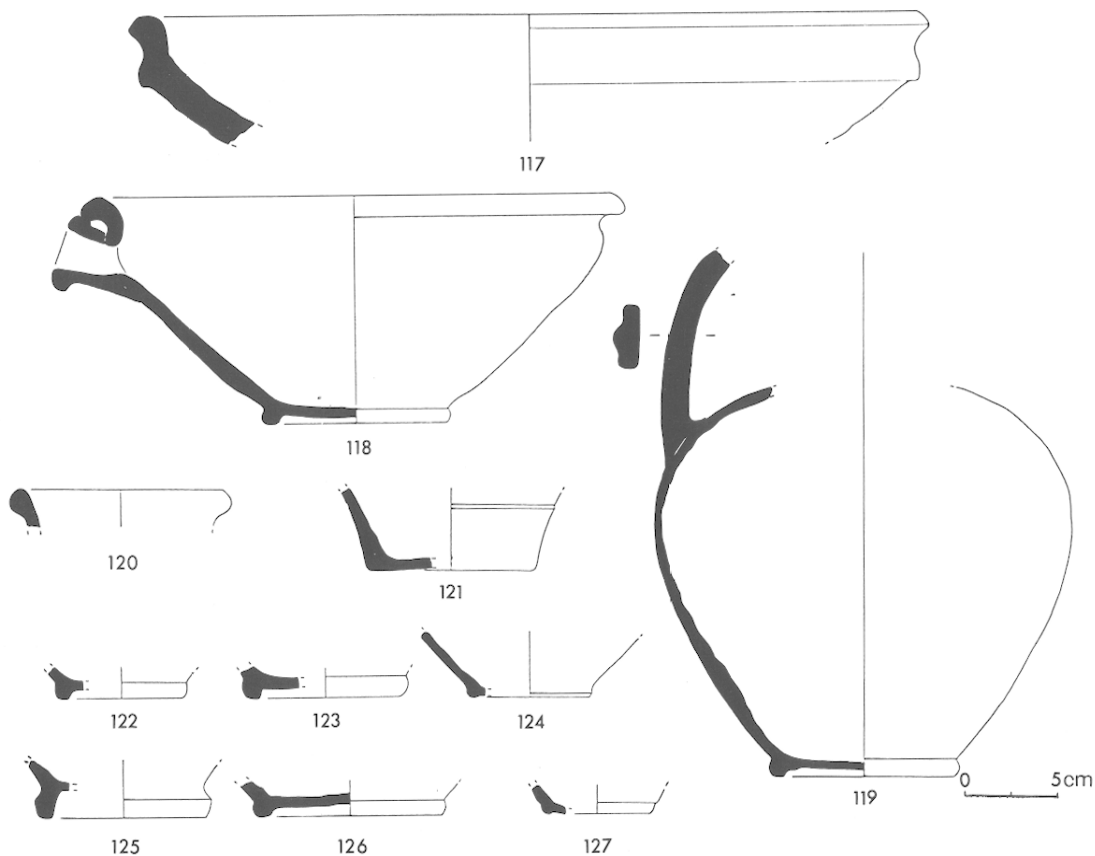


Fig. 16 — Sainte-Croix. Céramique tournée à pâte claire (romaine ou assimilée). 117, mortier à lèvre en bandeau; 118, coupe engobée à bec verseur; 119, cruche engobée à fond plat; 120, lèvre; 121-127, fonds.



Fig. 17 — Sainte-Croix. Coupe engobée à bec verseur.

jour les résultats, seront peut-être à même de révéler la présence de productions locales qui permettrait de lever un certain nombre d'incertitudes. En attendant, si l'on se réfère à la typo-chronologie récemment proposée par M. Vaginay (Vaginay, Guichard, 1988, p. 189), le mobilier céramique correspondrait à la phase 4 de Feurs-Roanne, caractérisée notamment

par les mêmes formes de céramique peinte et de céramique grossière et par la présence de céramique fine, grise.

Le tableau III montre une grande diversité de productions de céramiques domestiques à l'hôpital Sainte-Croix par rapport aux autres fossés. Cette diversité peut s'expliquer par des différences chronologiques entre les quatre ensembles, ce que semblent conforter certaines analogies entre le fossé de Sainte-Croix et les niveaux urbains les plus anciens du Verbe-Incarné. Mais, l'absence à Sainte-Croix de production de sigillée et de céramique typiquement augustéenne, ainsi que la présence d'une importante quantité d'amphores Dr. 1, permettent de situer le comblement avant les premières traces d'installation urbaine.

Ainsi, il ressort d'une analyse rigoureuse du mobilier que les fossés du Verbe-Incarné précèdent ceux de Sainte-Croix et de la rue Le Châtelier. Reste à déterminer l'importance du décalage chronologique entre les trois sites et la véritable destination de ces fossés.

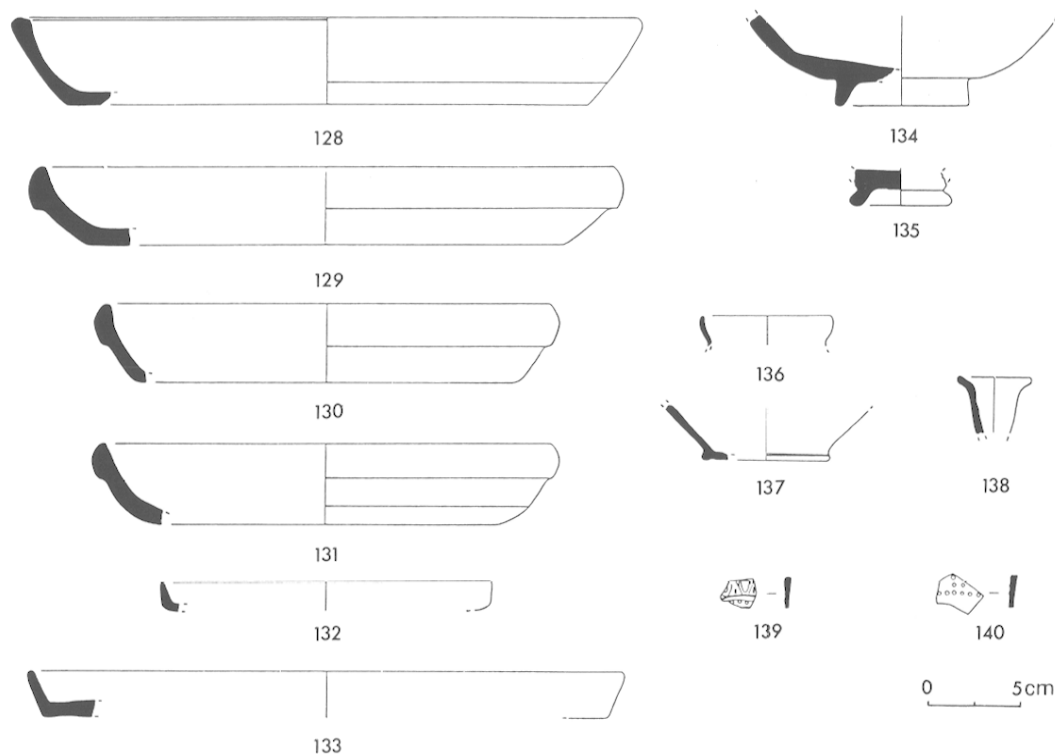
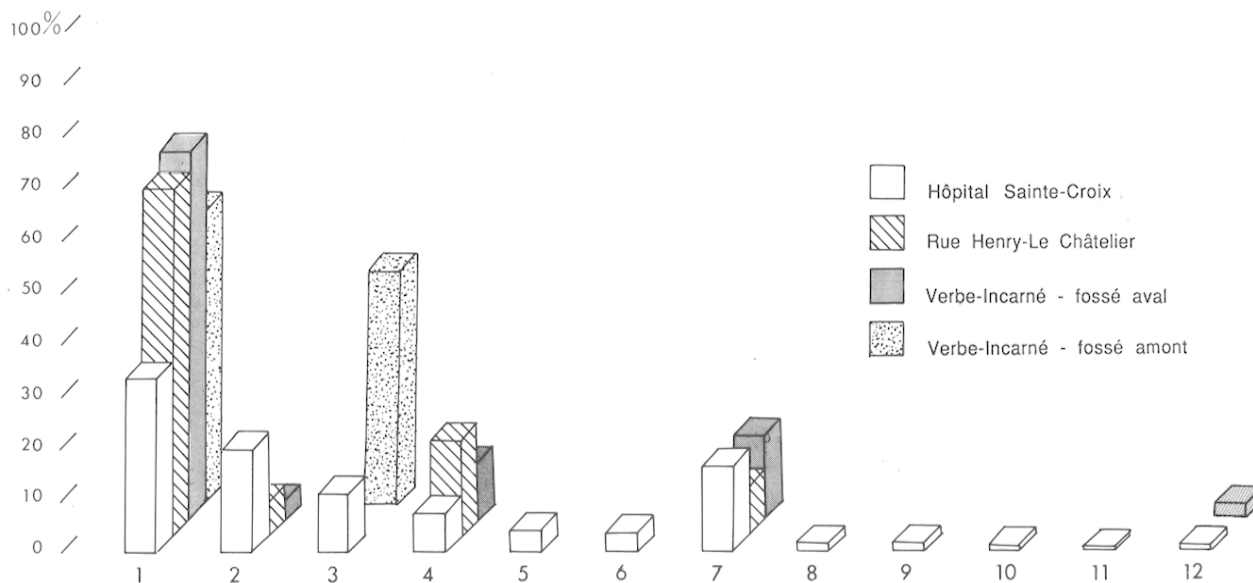


Fig. 18 — Sainte-Croix. Céramique à pâte fine (romaine ou assimilée).

128, assiette à gorge interne en céramique à engobe interne rouge pompéien ; 129-131, assiettes à lèvres en amande en céramique à engobe interne rouge pompéien ; 132, assiette, campanienne B, Lamb. 5/7 ; 133-135, imitations sigillées ; 136, vase à parois fines et rebord concave ; 137, fond de vase à parois fines et décor de semis d'épines ; 138, col de balsamaire à parois fines ; 139, paroi de vase mégarien ; 140, paroi fine à décor de semis de perles.

Tabl. III — Graphique de répartition des catégories de céramique domestique sur les quatre sites.

1, noire à pâte grossière (tournée et non tournée) ; 2, peinte fine tournée ; 3, rouge fine et demi-fine tournée ; 4, noire fine tournée lissée ; 5, micacée fine tournée ; 6, *dolium* ; 7, claire ; 8, paroi fine ; 9, engobe interne rouge pompéien ; 10, imitation sigillée ; 11, lampe ; 12, campanienne.



DATATION ABSOLUE ET INTERPRÉTATION

Pour dater ces quatre fossés, sans la moindre relation stratigraphique, ni élément précis de datation, on dispose de deux méthodes : soit partir d'un jugement historique, soit se fonder sur l'analyse typologique du matériel régional.

Dans le premier cas, il s'agit d'intégrer la réalité archéologique dans un système interprétatif fondé sur un fait historique préétabli. La méthode, toujours délicate à manier, est en outre, très discutée, dans la mesure où la cohérence des résultats est plus souvent assurée par la part d'ambiguïté contenue dans le fait archéologique que par les précisions objectives qu'il apporte. Elle reste toutefois séduisante, car lorsque le fait archéologique rejoint l'histoire, il devient un jalon de référence chronologique indéniable. Elle présente ici un attrait d'un autre ordre, à savoir offrir peut-être des arguments déterminants pour trancher définitivement entre les deux théories qui s'affrontent depuis plusieurs décennies sur le passé protohistorique du site ;

- l'une voit en la colline de Fourvière un site prédestiné, où une bourgade et un sanctuaire gaulois auraient préfiguré la future capitale des Gaules (Audin, 1956) ;

- l'autre voudrait que le site soit resté vierge jusqu'à cet événement rapporté par les chroniqueurs antiques que fut la fondation de Lyon en 43 avant J.-C. (Desbat, Walker, 1981).

La résolution du problème passe par la définition de la nature des fossés. Au Verbe-Incarné, un faisceau de présomptions tend à établir leur fonction militaire. Sur les deux autres sites, l'interprétation des vestiges est moins évidente puisque l'absence de traces de bois de défense au fond des fossés et diverses différences dans le matériel de comblement incitent à les dissocier de ceux du Verbe-Incarné. Mais, la différence de nature du substrat ou la faible longueur des tronçons dégagés suffit à expliquer l'absence de bois de défense⁸. Par ailleurs, certaines similitudes avec les fossés du Verbe-Incarné, surtout dans la morphologie des ouvrages, dénotent un même aspect défensif qui incite peu à y voir les vestiges d'enclos ruraux ou de drains d'assainissement. La brève durée d'utilisation, évidente pour les fossés du Verbe-Incarné et celui de la rue Le Châtelier, est également très vraisemblable pour celui de l'hôpital Sainte-Croix. Si ce caractère

éphémère des différentes installations enlève beaucoup de crédit à la théorie d'une occupation permanente sur la colline avant la fondation, la relative proximité des divers tronçons ne suffit pas toutefois à affirmer leur contemporanéité et l'ensemble est de toute façon trop lacunaire pour permettre de restituer un réseau cohérent.

Restent les différences de modes de vie que fait apparaître la comparaison entre les deux ensembles de matériel ; elles correspondent trait pour trait à ce qu'on attendrait des deux types de communautés qui furent présentes simultanément sur le site au moment de la fondation : d'une part, la troupe accompagnant les deux gouverneurs de provinces, Lépide et Plancus, venus, au nom du Sénat, déduire la colonie ; d'autre part, le groupe des colons, c'est-à-dire des civils⁹ qui, depuis leur départ précipité de Vienne, campaient au confluent en attendant cette déduction. Le matériel abandonné dans les fossés du Verbe-Incarné offre, en effet, des caractéristiques très particulières où la quantité et le peu de variété des produits s'apparentent aux pratiques d'une armée. Il contraste d'autant plus avec celui de Sainte-Croix qui, lui, présente toute la diversité des rejets d'un habitat conventionnel. Données historiques et faits archéologiques sembleraient donc s'accorder avec la seconde théorie, mais expliquer les différences entre les deux ensembles de mobilier uniquement par la coexistence de deux communautés n'est pas satisfaisant du point de vue de l'analyse typo-chronologique.

Dans ce second mode de datation, le fossé amont du Verbe-Incarné, comme le fossé de la rue Le Châtelier, ne possèdent pas assez de matériel pour entrer dans le débat. En revanche, le fossé aval du Verbe-Incarné et celui de l'hôpital Sainte-Croix forment, avec les premières occupations liées à l'urbanisme, trois ensembles dont l'homogénéité culturelle confirme, s'il en était besoin, la complète insertion du site de Lyon dans le domaine ségusiave. Il est, dès lors, normal de se référer aux travaux sur cette région pour tenter d'établir leur datation. La chronologie mise au point par M. Vaginay et V. Guichard (1988 ; à paraître) à partir des fouilles récentes de Feurs et Roanne vient à propos. Si l'on en croit ces auteurs, les différences technico-typologiques qui existent entre les trois ensembles condui-

⁸ Rappelons qu'au Verbe-Incarné, les traces de piquets n'étaient pas systématiques sur toute la longueur des fossés.

⁹ Quels que soient la qualité et le statut que l'on accord aux fondateurs de la colonie viennoise — marchands ou plus vraisemblablement anciens soldats (Goudineau, 1986) — lorsque le groupe s'installe à Lyon, on peut admettre qu'il fonctionne alors comme n'importe quel groupe de civils.

sent à nettement les séparer chronologiquement. Le mobilier des fossés du Verbe-Incarné correspondrait à leur phase 3 (soit vers 80-60 avant J.-C.), celui de Sainte-Croix et de la rue Le Châtelier à leur phase 4 (soit 60-40 avant J.-C.). Cette chronologie est en quelque sorte précisée par deux monnaies provenant des deux ensembles extrêmes (une frappe postérieure à 67 avant J.-C. pour le fossé aval; une frappe comprise entre 28 et 9 avant J.-C. pour l'abandon des premiers niveaux urbains¹⁰).

Cette analyse conduit à l'interprétation suivante : seul le plus récent des fossés (Sainte-Croix) a quelque chance de se rattacher à l'unique événement enregistré par l'histoire, la fondation de Lyon en 43 avant J.-C. Les autres fossés correspondraient, dans cette hypothèse, à des événements ponctuels quasi anecdotiques, auxquels il serait imprudent de vouloir donner une signification historique. Il est en effet

10 La monnaie du fossé aval est un petit bronze arverne, qui selon G. Gentric, serait imitée d'un denier romain frappé en 67 avant J.-C. (Mandy *et al.*, 1988, p. 63). L'autre monnaie, provenant de la couche d'abandon de la première occupation de la parcelle II, est un as de Nîmes, type 1, frappé entre 28 et 9 avant J.-C. (Desbat *et al.*, 1989, p. 103).

hors de question de prendre prétexte de l'antériorité probable de ces vestiges par rapport à la fondation pour soutenir la thèse d'un habitat gaulois ou d'un sanctuaire éponyme préexistant à la ville, car l'absence d'importants lots de céramique résiduelle dans les premiers niveaux urbains est la preuve formelle de l'inexistence d'une occupation durable sur le plateau avant cette fondation (Desbat *et al.*, 1989).

Un positivisme de bon aloi nous inciterait à nous satisfaire de cette conclusion. Pourtant, ce n'est pas remettre en question la valeur incontestable du travail de M. Vaginay et V. Guichard (1988) que de s'interroger, non sur l'exactitude de leur typologie, mais sur la précision de la chronologie qui en résulte. La méthode d'élaboration de leur système et les éléments extérieurs de datation sur lesquels ils se calent présentent des marges d'incertitude suffisantes pour contester la rigueur très mathématique de la distinction des phases. Il est donc, à notre avis, prématuré de trancher de façon définitive en faveur de la solution de continuité entre les divers fossés lyonnais. En attendant que des contextes historiquement datés viennent régler ce détail de chronologie, chacun se forgera sa propre opinion à partir du matériel ici réuni.

Bernard MANDY et Michèle MONIN

BIBLIOGRAPHIE

Audin A.

1956 : *Essai sur la topographie de Lugdunum*, Mémoires et Documents, 11, Institut des Études Rhodaniennes de l'Université de Lyon, 3^e éd., 1964, 176 p.

Arcelin P., Arcelin-Pradelle Ch.

1981 : Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, p. 189-192.

Bessou M.

1976 : *Étude des vestiges de la Tène découverts à Roanne, fouilles de l'institution Saint-Joseph*, Journée d'étude du 5 mai 1974, Saint-Étienne, Éd. Centre d'Études Foréziennes, 71 p., 62 pl.

Chapotat G.

1970 : *Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Lyon, Éd. Audin, 2 vol., 186 p., 56 pl.

Desbat A., Walker S.

1981 : Le problème des origines de Lyon, *British Archaeological Reports*, 108, p. 29-54.

Desbat A., Genin M., Laroche C., Thirion P.

1989 : Aux origines de Lyon. La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, série lyonnaise 1, p. 95-118.

Genin M., Picon M.

1989 : Aux origines de Lyon. Les fossés du plateau de la Sarra. Les amphores. *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, série lyonnaise 1, p. 50-55.

Goudineau Chr.

1968 : *La céramique arétine lisse, Fouilles de Bolsena*, IV, Coll. de l'École Française de Rome, 6, 396 p., fig., 10 pl. h.-t. (rééd. 1979).

1970 : Note sur la céramique à engobe interne rouge pompéien, *MEFRA*, LXXXII, p. 160-186.

1986 : Note sur la fondation de Lyon, *Gallia*, 44, p. 171-173.

1989 : Aux origines de Lyon. Les textes antiques sur la fondation et sur la topographie de Lugdunum. *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, série lyonnaise 1, p. 23-36.

Guichard V., Vaginay M.

à paraître : *La céramique peinte en pays ségusiave aux 1^{er} et 1^{er} siècles avant notre ère*, document préparatoire, Symposium international Épernay-Hautvillers, oct. 1987, DRAC Champagne-Ardenne.

Krausz S.

1989 : Aux origines de Lyon. Les fossés du plateau de la Sarra. Les ossements animaux, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, série lyonnaise 1, p. 44-50.

Mandy B. et alii

1988 : Un réseau de fossés défensifs aux origines de Lyon, *Gallia*, 45, p. 49-66.

Monin M.

1989 : Aux origines de Lyon. Les fossés du plateau de la Sarra. Le fossé de la rue Le Châtelier, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, série lyonnaise 1, p. 85-90.

Paunier D.

1981 : *La céramique gallo-romaine de Genève de la Tène finale au royaume burgonde (1^{er} s. av. J.-C.-5^{es} s. ap. J.-C.)*, Mémoires et Documents, IX, Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 437 p.

Tchernia A.

1986 : *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR, 261, 396 p.

Thirion P.

1989 : Aux origines de Lyon. Les fossés du plateau de la Sarra. Fonction et signification des vestiges, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 2, série lyonnaise 1, p. 76-85.

Vaginay M., Guichard V.

1988 : *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, Documents d'Archéologie Française, 14, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 199 p.

Vaginay M., Guichard V., Julia J.-F.

1985 : *Les Ségusiaves à l'Âge du Fer. Bilan de vingt années de recherches*, catalogue d'exposition, Direction des Antiquités historiques de Rhône-Alpes, Fédération des groupes de recherches archéologiques de la Loire, 75 p.